



## LE LOCLE

### Deux mille signatures pour l'école d'ingénieurs

Le groupe de citoyens du Locle qui avait lancé une pétition pour s'opposer à la fermeture du site loclois de l'école d'ingénieurs et à son déménagement à Neuchâtel a récolté plus de 2000 signatures. La pétition sera remise au Château à Neuchâtel mardi prochain à 15 heures. /cgm

## LA CHAUX-DE-FONDS

# Les deux lynx de retour au Bois du Petit-Château

En pension depuis une année dans le Valais, les lynx Taj et Sita ont regagné le Bois du Petit-Château hier. La population est invitée mercredi à l'inauguration de leur nouvel enclos, dont la surface a été multipliée par quatre.

SYLVIE BALMER

Le pinceau de leurs oreilles dressé, les moustaches en alerte, Taj et Sita ont découvert leur nouvel enclos, hier après-midi, sous les flashes d'une petite dizaine de journalistes.

Après une année d'absence pour cause de travaux, le couple de lynx est revenu au Bois du Petit-Château en pleine forme, le mâle Taj accusant quelque 45 kilos sur la balance après son séjour au zoo des Marécottes.

«Il est même presque obèse, comparé aux spécimens qui vivent en milieu naturel, d'environ 25 kilos.» Yasmine Ponnampalam, gardienne-chef du Bois du Petit-Château, ne désespère pas de faire retrouver sa ligne au félin, la surface de son enclos ayant été augmentée de 100 à 450 m<sup>2</sup>. «Bien sûr, dans la nature, un lynx dispose d'un territoire de 100 kilomètres carrés», relevait Arnaud Maeder, directeur des institutions zoologiques, en précisant: «Les exigences mondiales sont de 50 m<sup>2</sup>...»

A l'état sauvage, le lynx mène une vie solitaire et discrète. Les individus sont mutuellement agressifs. Si, dans



**TAJ ET SES 45 KILOS** Le parc compte environ 80 mammifères dont un couple de lynx, «afin d'offrir une attraction au public, œuvrer pour l'éducation à l'environnement et la reproduction des espèces». (CHRISTIAN GALLEY)

l'enclos, Taj supporte la présence de sa compagne à longueur d'année, c'est que tout est dénaturé en captivité. «Ici ils sont nourris, ils ne connaissent pas la compétition», explique Arnaud Maeder. Les lynx sont nourris avec toutes sortes de viande. «Nous essayons de leur donner régulièrement des proies entières.»

Pensionnaires du parc depuis 2000, Taj et Sita sont nés en captivité, comme tous les animaux du Bois du Petit-Château, ce pour ne pas cautionner la capture sauvage. «Les petits

«Dans la nature, le lynx dispose d'un territoire de 100 km<sup>2</sup>. Dans les zoos, la norme minimale mondiale est de 50 m<sup>2</sup>...»

Arnaud Maeder

qui sont nés de leurs ébats ont été envoyées ailleurs», assure Yasmine Ponnampalam.

Complètement éteinte en Europe de l'Ouest, la race est pourtant bien présente dans le Jura suisse et français. Dans le cadre d'un programme de réintroduction, les premiers lâchers officiels – un couple à chaque fois – ont eu lieu dans les années 1974 et 1975 au Creux-du-Van. /SYB

Bois du Petit-Château, inauguration du nouvel enclos mercredi 19 décembre à 14 heures

## >>> CANDIDATURE UNESCO JOUR J-6

### Le Far West dans les Montagnes!



**ATMOSPHÈRE** Maurice Mathey, Industrie 1914 (Musée des beaux-arts, Le Locle). (SP)

D'accord: les experts de l'Unesco n'y porteront pas une attention démesurée. Mais savoir qu'à La Chaux-de-Fonds, dans les années 1880-1890, la rue de l'Hôtel-de-Ville comptait 47 établissements publics, cela donne au moins une idée de l'effervescence qui régnait alors dans les deux villes des Montagnes neuchâteloises.

A vrai dire, dès le milieu du 19<sup>e</sup> siècle, un essor industriel, urbain et constructif extraordinaire touche tout le canton de Neuchâtel! La Révolution vient de donner un statut entièrement suisse à ce canton assis entre deux chaînes depuis 1814. Le 2 juillet 1857, le «Jura Industriel», premier tronçon neuchâtelois de chemin de fer, est inauguré entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds, tracté par une société pleine d'ambitions. Mais en faillite quatre ans plus tard! Il n'empêche que le train, en amenant de nouveaux matériaux de construction et en favorisant les transports, contribuera grandement au développement des deux villes.

Dans le domaine des services industriels, les autorités communales ont une attitude volontariste.

La priorité va aux ressources nécessaires pour le confort et l'hygiène de la population, et pour l'industrie horlogère qui surmonte les crises au fur et à mesure qu'elles se présentent.

Celle de 1885, par exemple. C'est l'une des plus sévères, mais La Chaux-de-Fonds parie sur l'avenir et amène l'eau dans 5600 cuisines depuis les sources de l'Areuse, à 20 km de là, et surtout à 500 m en dessous de l'altitude de la ville!

Au Locle, on draine les marais (1883), on refait le réseau d'égouts (1891-1896), on corrige les ruisseaux qui inondent les nouveaux immeubles. L'eau potable arrive à domicile en 1890.

Le gaz? 1858 à La Chaux-de-Fonds, 1862 au Locle. Pour l'éclairage privé (très important pour l'horloger à son établi) et public (le bec de gaz papillon, dans les rues, c'est le nec plus ultra). L'arrivée de l'électricité? Quelques années plus tard. Et les constructions de collèges, et l'installation du téléphone, et les nouvelles maisons qui sortent de terre (1200 nouveaux immeubles entre 1890 et 1910 à La Chaux-de-Fonds), etc. Le Far-West, mesdames et messieurs, le Far West!

RÉMY GOGNIAT

Chargé de communication de la Ville de La Chaux-de-Fonds

www.urbanisme-horloger.ch

PUBLICITÉ

**Miele**  
Lave-linge W 141 F  
Lave-linge à chargement par le haut



Fr. 1690.-  
TVA et TAR incluses

Classe d'efficacité

efficacité énergétique	efficacité de lavage	efficacité d'essorage
A+	A	C

## LES PONTS-DE-MARTEL

### Il coulera encore de l'eau sous le forage

Les Ponts-de-Martel devront encore attendre pour goûter leur propre eau en suffisance. C'est l'information livrée par le conseiller communal Jean-Maurice Calame lors de la séance du budget – avec un petit déficit annoncé de 9000 fr. accepté à l'unanimité (voir notre édition du 6 décembre) – mercredi soir.

L'eau aux Ponts, c'est une saga. Depuis des années, la commune en achète au gré de ses besoins à La Chaux-de-Fonds, dont l'aqueduc tiré du Val-de-Travers ne passe pas loin. En période de sécheresse surtout, les sources de surface de Martel-Dernier, dont l'eau n'est pas toujours de qualité, ne suffisent pas.

Le village souhaite pourtant gagner son autonomie. Il doit



**LES PONTS** Pour l'autonomie de l'eau. (ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY)

sortir des déchets de forage qui ont bouché le fond du trou à moins 270 mètres. Les Ponts-de-Martel ont ouvert une procédure juridique contre l'entreprise qui aurait travaillé trop vite. Mais la commune n'a pas renoncé à trouver de l'eau. Un nouveau contrat a été passé avec une autre entreprise de forage. Elle a attaqué les travaux cet été pour arriver, au prix de passablement de difficultés – le terrain est extrêmement fracturé –, à moins 308 mètres. Elle y a trouvé de l'eau, mais à un débit pas suffisamment intéressant, inférieur à 100 litres par minute. Ce dernier forage n'est donc pas exploitable, rapporte Jean-Maurice Calame. Le responsable des eaux a cependant annoncé mercredi

que la commune ne renonçait pas à l'idée du puits. Le quatrième forage de la première entreprise, une fois nettoyé, pourrait être le bon. Mais le projet est gelé en attendant de voir comment tourne la procédure juridique. Et il faudra attendre: la procédure peut prendre trois à cinq ans... /ron

sortir des déchets de forage qui ont bouché le fond du trou à moins 270 mètres. Les Ponts-de-Martel ont ouvert une procédure juridique contre l'entreprise qui aurait travaillé trop vite. Mais la commune n'a pas renoncé à trouver de l'eau. Un nouveau contrat a été passé avec une autre entreprise de forage. Elle a attaqué les travaux cet été pour arriver, au prix de passablement de difficultés – le terrain est extrêmement fracturé –, à moins 308 mètres. Elle y a trouvé de l'eau, mais à un débit pas suffisamment intéressant, inférieur à 100 litres par minute. Ce dernier forage n'est donc pas exploitable, rapporte Jean-Maurice Calame. Le responsable des eaux a cependant annoncé mercredi

PUBLICITÉ

**FS Franchon Steeve**  
ELECTROMENAGER • ELECTRICITE • ECLAIRAGE • TELEPHONE

Franchon Steeve Electricité Sàrl  
www.franchon.ch

PUBLICITÉ

**Atelier:**  
Combe-Jeanerret 3  
2400 Le Locle  
Tél.: 032 932 30 01  
Fax: 032 932 30 02  
franchon@bluewin.ch

**Magasin:**  
Henry-Grandjean 1  
2400 Le Locle  
Tél.: 032 932 30 03  
Fax: 032 932 30 04  
magasin.franchon@bluewin.ch